



# NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

BASSES - FOSSES

DIJON

BROMPONT



VILLAGE



14 Octobre 2009  
Les travaux de l'Allée de la Mairie

Site internet : <http://nayemontlesfosses.free.fr>

# Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux.....</i>	<i>4</i>
<i>Communauté de communes.....</i>	<i>6</i>
<i>Syndicat des ordures ménagères.....</i>	<i>8</i>
<i>Les racines du Pays.....</i>	<i>10</i>
<i>La vie du village.....</i>	<i>12</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>24</i>
<i>Les écoles.....</i>	<i>26</i>
<i>Etat-civil.....</i>	<i>27</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>28</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : **Patrice FÈVE**

**Responsable de l'édition** : Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

**Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin**

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- **Reproduction des textes ou photos interdits sans l'autorisation du responsable de la publication** -

## Le mot du Maire



**J**e pense que c'est avec le même plaisir que vous lirez ce deuxième bulletin dans sa nouvelle version. C'est peut être plus difficile de faire transparaître les valeurs positives que les valeurs négatives, comme en beaucoup de domaines, mais nous avons eu quelques avis très satisfaits.

Ce deuxième semestre 2009 a été très prenant en activités. Je tiens à remercier publiquement les deux adjoints, Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, pour leur importante implication dans les travaux communaux sur cette période.

Ils ont été, en particulier l'adjoint aux travaux, présents en permanence sur le chantier d'aménagement de la mairie depuis le 17 août jusqu'à ce jour ainsi que sur celui de l'installation du haut débit. Et cela s'est révélé nécessaire compte-tenu de toutes les particularités rencontrées chaque jour.

Pour des raisons de subventions, les travaux de pavage, de parking et d'aménagement de l'atelier communal se termineront lors de la deuxième tranche en 2010.

Les études pour la collecte des eaux usées du secteur de Brompont arrivent à leur fin. La suite dépendra des solutions techniques et financières, mais notre volonté y est acquise.

**Vous avez pu constater ici et là l'impact** de notre communauté de communes que je gère avec les 4 communes voisines. Les nombreuses façades rénovées ont été aidées financièrement. Les calvaires, bassins et ponts sont réalisés avec goût et qualité technique par notre communauté. Il en reste encore à faire, et cela ne concerne que les biens publics.

En dehors de ces grosses opérations, il faut gérer les affaires courantes,

notamment les petits travaux d'entretien des voies communales.

**Soyez assurés qu'on essaie de faire au mieux** avec les moyens dont on dispose, mais pas au-delà. Y arrive-t-on ? **C'est l'émergence du positif et du négatif** qui le dira, les taux de la fiscalité communale n'ayant pas changé en 2009.

**L'équipe municipale, élus et employés,** se joint à moi pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année dans la mesure simple et naturelle du sens et de l'importance que vous leur donnerez.

BONNE ANNÉE 2010

Patrice FÈVE

# Communauté de communes

## Des programmes qui se terminent...

La campagne de ravalement de façades 2007-2009 affiche un bilan positif

Dans le cadre de la campagne de ravalement de façades, ce sont 117 propriétaires qui ont bénéficié des conseils d'un architecte (techniques de ravalement, couleurs...) du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Vosges.



69 d'entre eux ont sollicité et ont obtenu une subvention pour la réalisation de leurs travaux. Ce sont au total 91 867.25 €, financés à parts égales par la Communauté de Communes, le Conseil Général des Vosges et le Conseil Régional de Lorraine, qui ont été accordés aux habitants de la Communauté dans le cadre de cette campagne.



La campagne est finie mais si vous avez des projets concernant votre habitation, rénovation, transformation..., vous pouvez toujours bénéficier d'un conseil d'architecte ou de paysagiste à domicile, indépendant et gratuit. Pour cela, il vous suffit de contacter le CAUE des Vosges à Epinal au 03.29.29.89.40.

Pour des questions concernant l'énergie, mode de chauffage adapté, économie d'énergie, éco construction, énergies renouvelables, c'est l'Espace Info Energie qui pourra vous apporter des informations par téléphone au 03.29.55.34.15 ou dans ses locaux 1, Rue Thiers à Saint-Dié.

Le programme de restauration de la Fave aval et du Coinche touche à sa fin

Fin de l'année 2008, l'opération devait être terminée... Et pourtant, des travaux complémentaires sont apparus nécessaires. Conduits par l'entreprise Nature et Techniques, ceux-ci sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Général des Vosges et GRT GAZ pour la partie concernée.

Une incision du lit menaçait la stabilité de la berge au droit de l'école de Remomeix. Un seuil de fond (ancrage de blocs d'enrochements dans le fond même du lit sur toute la largeur du cours d'eau) a été mis en œuvre.



Afin de protéger une conduite de gaz située à une vingtaine de mètres de la berge et menacée à terme par l'érosion progressive de celle-ci, des protections en aval du pont de la Fave sur la RD 420 à Remomeix viennent d'être réalisées.



## des opérations qui se poursuivent...

Le programme de restauration du petit patrimoine

Bruno GERARD, tailleur de pierre de Saulcy-sur-Meurthe, a été retenu pour réaliser les travaux de restauration et de valorisation du petit patrimoine. Recommandés dans l'étude menée par le CAUE des Vosges en 2008, ils consistent globalement en un démontage (quand cela s'avère nécessaire), une restauration ou reconstitution des pièces manquantes, un remontage, parfois à un endroit plus valorisant, et un nettoyage complet avec

des traitements adaptés.

28 ouvrages (calvaires, croix de chemin, chapelle, bassins, aqueduc, ponts) au total vont être restaurés. A ce jour, 20 le sont déjà, 3 sont en cours, 5 restent à faire.

Cette opération d'un montant de 97 760 € hors taxes est subventionnée par le Conseil Général des Vosges et le Conseil Régional de Lorraine.



Le pont, à la limite des communes de Sainte Marguerite et de Nayemont les-Fosses, Rue de la Fave, communément appelé le pont de pierre, vient de retrouver une deuxième jeunesse.

# Fave et Meurthe

## des projets qui débutent...

### Campagne de sensibilisation massive aux économies d'énergie dans l'habitat - diagnostic énergétique -

La Communauté de Communes Fave et Meurthe mène une campagne de sensibilisation massive aux économies d'énergie dans l'habitat. Celle-ci consiste à favoriser la réalisation de bilans diagnostics de performance énergétique de l'habitat.

Un diagnostic de performance énergétique d'un logement est un rapport qui relève la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée du logement et une classification en fonction

de valeurs de référence afin que les consommateurs puissent comparer et évaluer sa performance énergétique. Il est accompagné de recommandations de travaux destinés à améliorer cette performance.

L'objectif de cette opération est de permettre aux personnes qui le souhaitent d'avoir des conseils pour diminuer leur consommation d'énergie et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre ainsi que leur facture.

Une réunion d'informations sera organisée au mois de janvier pour dévoiler les modalités exactes de cette opération. Les personnes ayant répondu à l'enquête, distribuée dans tous les foyers au mois de septembre, seront invitées par courrier. Des avis seront également publiés dans la presse. Les modalités de financement de cette opération seront présentées lors de cette réunion.

### Schéma de services à la population

Afin d'anticiper les évolutions de notre société et de mettre en œuvre de nouvelles actions pour dynamiser son territoire, la Communauté de Communes Fave et Meurthe a décidé de réaliser un schéma des services à la population.

Cette étude vise à établir un état des lieux des infrastructures et des services existants dans les domaines suivants : petite enfance, jeunesse, personnes âgées, sports, culture, loisirs et transports ; à déceler les besoins de la population afin de mener une politique globale de services sur le territoire.

La réalisation de ce schéma a été confiée au bureau d'études Initiative A&D de Vesoul, dont la mission consiste, dans un premier temps, à dresser un état des lieux aussi exhaustif que possible des équipements et services présents sur le secteur.

## des évènements marquants...

### L'inauguration du Parc d'Activités



Le Parc d'Activités "CAP VOSGES REMOMEIX" a été officiellement inauguré le 6 novembre par M. Christian PONCELET, Président du Conseil Général des Vosges.

Initié il y a plus de 20 ans par la municipalité de Remomeix, le projet a ensuite été repris par la Communauté de Communes, puis par le Conseil Général des Vosges en partenariat avec la Communauté de Communes.

Cette zone, aménagée et commercialisée par le Département, sera gérée par la Communauté.

### Nouveau siège pour la Communauté de Communes...

Afin de se rapprocher du Parc d'Activités "CAP VOSGES REMOMEIX" qu'elle va être amenée à gérer, la Communauté de Communes a acquis une surface de 219 m<sup>2</sup> à l'intérieur du bâtiment, nommé "CAP VOSGES SERVICES", situé à l'entrée de la zone. Une partie de ces locaux accueillera le siège administratif et social de la Communauté tandis que le reste sera affecté aux entreprises qui souhaiteront, provisoirement, utiliser des bureaux pendant leur implantation.

# Syndicat Mixte des Vallées

## La déchetterie

La déchetterie a été rénovée



La déchetterie, après sa rénovation

La déchetterie a été rénovée et étendue pour répondre aux normes nouvelles de tri et aux besoins nouveaux (3 emplacements supplémentaires de bennes), et améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation (porte de sortie distincte de l'entrée).

Ces travaux, inaugurés le 9 octobre 2009, ont donné lieu à une journée portes ouvertes le samedi 10 octobre. Le tri et la destination des produits ont ainsi pu être expliqués. Un site de démonstration sur le compostage y était animé par les Jardins de Prométhée situés à Provenchères sur Fave.

## Du nouveau à la déchetterie

PRODUITS	STOCKAGE	INCINERATION	RECYCLAGE	REUTILISATION
Bois	benne		oui	Panneaux
Produits INCINERABLES	benne			Production de chaleur
Aérosols et atomiseurs			oui	Gaz et métaux
Ampoules halogènes et tubes néon			oui	Gaz et métaux
Cartouches d'encre non cassées	carton spécial		oui	Réutilisation
Radiographies anciennes	carton spécial		oui	Nitrate d'argent
Déchets d'activités de soin	boîte jaune spéciale	oui		
Bouchons PVC			oui	
Bouteilles d'huile végétale	sac jaune ou déchetterie		oui	
Huile végétale	déchetterie		oui	Lubrifiant et carburant
TEXTILES bon état et mis en sachets	armoire LE RELAIS			Réemploi
Maroquinerie	armoire LE RELAIS			Réemploi
Chaussures (liées par paire)	armoire LE RELAIS			Réemploi
Pneumatiques			étude en cours décision prochaine	

## Calendrier des jours fériés 2010

Jour férié	Jour de collecte	Communes concernées
Lun 05 avr	sans changement	Ban de laveline, Remomeix, La Grande Fosse, La Petite Fosse
Sam 1er mai	pas concerné	
Sam 8 mai	pas concerné	
Jeu 13 mai	sans changement	Frapelle, Lesseux, Bertrimoutier, Neuvillers/Fave, Nayemont les Fosses
Merc 14 juil	report au sam 17 juil	Vanifosse, Raves, La Croix aux Mines, Gemaingoutte, Wisembach, Pair et Grandrupt
Dim 15 août	pas concerné	
Lun 01 nov	report au sam 30 oct	Ban de laveline, Remomeix, La Grande Fosse, La Petite Fosse
Jeu 11 nov	report au sam 13 nov	Frapelle, Lesseux, Bertrimoutier, Neuvillers/Fave, Nayemont les Fosses
Sam 25 déc	pas concerné	
Sam 1er jan	pas concerné	

# de la Morte et de la Fave

## Le tri nécessaire par tous les foyers, et surtout la qualité du tri

La qualité du tri (remarquable en 2005-2006 avec 4 % de refus **seulement**) s'est fortement dégradée en 2009 :

- ✓ 1<sup>er</sup> trimestre : 8,98 T de refus
- ✓ 2<sup>ème</sup> trimestre : 9,05 T de refus

Soit 30 %

Les efforts que font les bons éco-citoyens sont très vite anéantis par quelques autres qui font du n'importe quoi en matière de tri, et c'est l'ensemble des foyers qui en paye la facture ! Et les refus coûtent très cher !

### Sacs bleus ou jaunes

Dans des sacs jaunes : on a trouvé un sac de 20 kg de terreau non utilisé, ou encore une tenue de chantier avec les **chaussures, des bidons de peinture...**

Dans des sacs bleus : on a trouvé des pots de yaourts, des barquettes alimentaires, des catalogues sous film, **des enveloppes à fenêtres, des textiles...**



### A la déchetterie

**Bien séparer les produits avant d'arriver** pour gagner du temps et ne pas bloquer les autres usagers.

Exemple pour une porte-fenêtre :

- ✓ séparer les métaux
- ✓ séparer le verre
- ✓ séparer le bois

Si les éléments ne sont pas séparés, cette porte-fenêtre sera mise à **l'enfouissement** ! Est-cela un bon tri et un bon recyclage ??



## Informations diverses

### Collecte des objets encombrants 2010

Les dates de collecte des objets encombrants pour l'année 2010 sont, pour chaque commune :

- ✓ La Croix aux Mines, Gemaingoutte, Wisembach : lundi 17 mai 2010
- ✓ Remomeix, Pair et Grandrupt, Neuvillers sur Fave, Bertrimoutier : mardi 18 mai 2010
- ✓ Raves, Ban de Laveline : mercredi 19 mai 2010
- ✓ Nayemont les Fosses, Coinches, Combrimont : jeudi 20 mai 2010
- ✓ La Grande Fosse, La Petite Fosse, Colroy la Grande, Frapelle : vendredi 21 mai 2010
- ✓ Sainte Marguerite : lundi 24 mai 2010
- ✓ Le Beulay, Provenchères sur Fave, Lubine, Lusse, Lesseux : mardi 25 mai 2010

### En cas d'apports importants à la déchetterie

*(lors de succession, de déménagement ou de vente)*

S'adresser à votre mairie qui vous donnera un formulaire de demande à remplir. Votre apport pourra être effectué dans les 15 jours après accord du gardien de la déchetterie.

### Compostage

Afin d'alléger la facture importante du traitement des déchets verts (444 tonnes en 2008), notre **Syndicat engage la promotion d'une campagne en faveur du compostage.** Il a décidé de prendre en charge l'essentiel du prix des composteurs que les ménages souhaiteraient acheter.

Des conseils pourront être donnés si vous le souhaitez.

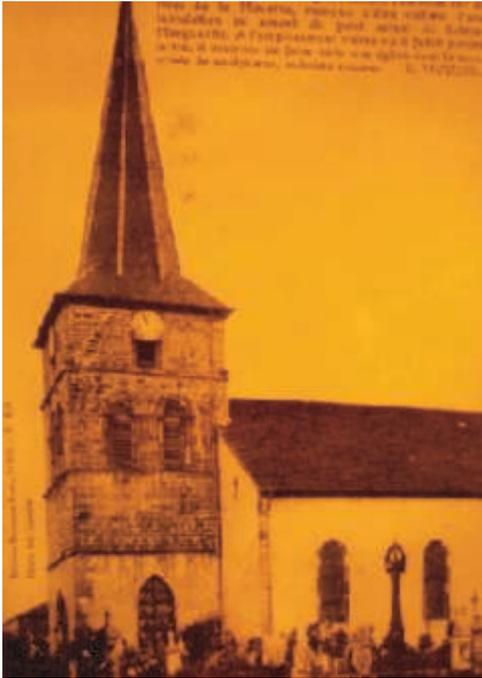
Chaque foyer va recevoir une double **feuille d'informations à ce sujet avec un coupon de réservation.**

### Divers

Quelques informations pour vous aider à faire les bons choix lors de votre tri sélectif :

- ✓ le camion benne est pourvu de 2 **compartiments, l'un pour les ordures ménagères à gauche, l'autre pour les sacs bleus ou jaunes à droite,**
- ✓ un **sac d'ordures contenant des bouteilles en verre ne sera pas collecté,**
- ✓ un **sac d'ordures rempli de déchets verts ne sera pas non plus collecté,**
- ✓ les cartons déposés en bord de route ne sont pas collectés, il faut les amener à la déchetterie.

# Les racines du Pays



L'Eglise de Sainte Marguerite avant 1930

## - Chapitre 4 - Passage de Charlemagne dans notre paroisse

L'œuvre civilisatrice semblait rétrograder lorsque Charlemagne s'empare de l'Austrasie. En raison de l'importance de l'empire, le souverain désignait parmi les nobles les charges de provinces d'abbayes et de prieures. En 769, il cède le monastère de Saint Dié à l'abbaye de Saint Denis. Son père y reposait déjà et lui-même souhaitait y être inhumé. L'abbé de Fulrad de Saint Denis y entretenait 10 à 15 moines chargés de prier pour l'empereur et son père, de jour et de nuit. Charlemagne, en 770 et 780 interviendra également dans les affaires de Senones et de Moyenmoutier.

Le plus intéressant pour nous reste les voyages des carolingiens entre Aix la Chapelle et Remiremont. On trouve ainsi dans la chronique de Saint Arnould rapporté par G. SAVE : "*l'Empereur passe le temps de cet été en chasses et délassements, traverse la forêt des Vosges, se rend à Remiremont dans son château puis regagne Thionville pour y passer l'hiver*".

Au cours d'une chasse dans notre région qui faillit lui coûter la vie au passage de la Meurthe (Murt), Charlemagne fonda une église vis-à-vis de ce lieu : Sainte Marguerite, à laquelle il donna autant de privilèges qu'à Notre Dame d'Aix la Chapelle. Cette construction donne lieu à des controverses sur le plan historique. En effet, Sainte Marguerite fut l'une des premières églises construite par Saint Déodat, nous l'avons vu. Cependant, il existe bien dans cette église, dont nous sommes les paroissiens, des vestiges de la reconstruction carolingienne.

Voici l'analyse qu'en fait G. SAVE :

*"Sur sa façade septentrionale, au dessus des fenêtres, on voit trois bustes d'hommes accoudés sur la muraille qui*

*semblent supporter un lourd fardeau. La forme des moustaches, la coupe des cheveux indique bien la période carolingienne. Deux têtes de la même époque, l'une plus grande que nature sont encastrées au dessus.*

*Sur la façade orientale, quatre autres têtes semblables sont irrégulièrement distribuées dans la maçonnerie. L'absence de symétrie prouve qu'elles ont été encastrées là comme ornements provenant d'un ancien édifice mais ne faisant pas partie du plan de décoration du 13<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, la pose des figures accroupies indique bien qu'à l'origine elles supportaient colonnes ou pilastres, types de constructions carolingiennes."*

Charlemagne visait à une réforme générale des monastères. Ceux-ci changeaient souvent de propriétaires : cause des grandes querelles. En premier, il y fit ouvrir des écoles. Dans notre région, il donna à l'évêque de Toul les monastères de Moyenmoutier et de Galilée avec le droit de battre monnaie. A sa mort, sous l'habit de moine, en 855, son fils devient roi de Lorraine.



Façade orientale de l'Eglise de Sainte Marguerite

# Les racines du Pays

Le 10<sup>ème</sup> siècle révèle sa logique politique : le morcellement territorial, les vellétés locales laïques ou ecclésiastiques et l'effort des puissants pour rétablir leur autorité tout en se querellant entre eux.

A cette époque, GRAVIER nous parle de l'église qui accumule les richesses, notamment par le rétablissement de l'excommunication. Les pénitences deviennent tellement abusives qu'il fallut y pourvoir autrement et on imagina de les faire racheter par des aumônes à l'église.

Le peuple habitué à la servitude se soumit à ces lois. Peu de gens savaient lire et écrire. Tout se faisait à la taille (morceau de bois sur lequel on marquait par des incisions les quantités de marchandises vendues).

Les métairies, ou fermes des Vosges, n'étaient composées que de 20 à 40 jours (5 à 6 hectares) exploitées par une famille à laquelle le propriétaire adjoignait un esclave si les besoins de la culture l'exigeaient.

Les redevances sont nombreuses. Charles PFISTER en a dressé un tableau synthétique pour le Curtis de Mandray (sorte de chef-lieu qui collecterait pour un espace géographique entre Saint Dié et la Haute Meurthe) :

En nature :

- ✓ les corvées pour les labours restent arbitraires,
- ✓ l'obligation de nourrir les chiens (ou plutôt les chevaux !) des chanoines en visite,
- ✓ la fourniture de 8 charretées de bois à l'aveut,
- ✓ en Automne, 21 seilles pour le droit des tavernes,
- ✓ à Pâques, 372 poulets.

En argent :

- ✓ 19 juin - Cens de la terre : 100 sous,
- ✓ 19 juin - Fenaison : 22 sous,
- ✓ 19 juin - Moisson : 5 sous,
- ✓ 19 juin - Conduite du vin : 3 livres et 6 sous,
- ✓ 11 novembre - Plaid : 4 sous,
- ✓ 11 novembre - Droit de marché : 20 sous,
- ✓ 11 novembre - Patente : 14 sous,
- ✓ 11 novembre - Cens de la forêt : 6 sous,
- ✓ Noël - Plaid : 14 sous,
- ✓ Noël - Droit de marché : 20 sous,
- ✓ Carême - Taverne : 3 sous,
- ✓ Mai - Droit de marché : 20 sous,
- ✓ Mai - Patente : 14 sous,
- ✓ Mai - Droit d'autel : 28 sous.

Précisons que les corvées consistaient à faire pour le maître autant d'ouvrages que pour soi-même.

Le brennage est une redevance en son ou en grosse farine pour les chiens et les chevaux.

Le cens sur la forêt est dû par les éleveurs, agriculteurs qui ramassent les bois morts, graines et autres fruits sauvages.

Une seille contiendrait 60 litres de vin. Ce vin qui semble surtout venir d'Alsace, d'où la taxe "conduite du vin". Cependant la vigne occupait la pente méridionale des Vosges. L'assèchement des marais et le défrichement du pied des montagnes avaient tempéré le climat. A la fin du 10<sup>ème</sup> siècle, dans les archives de Saint Dié, il est fait mention de vin que le chapitre tirait de Robache, Mandray, Taintrux, Les Fosses-Varcosés et la Behouille au pied de l'Ormont. Ces vignes cessèrent d'être cultivées au 17<sup>ème</sup> siècle.

Le corvéable se nourrissait de pain, d'ail et de sel qu'on lui portait aux champs. La chair et le tourteau constituaient le



Denier d'argent avec le profil lauré de Charlemagne

repas du soir.

Les serfs chargés d'approvisionner de bois les monastères devaient en plus, chaque année, faire de petits fagots en bottes composés d'une lanière d'écorces de jeunes sapins pour l'éclairage.

La tenue des plaids ou cessions de justice produit un droit fixe entre les amendes et les confiscations. Les femmes étaient chargées de tout ce qui appartenait à la couture pour ce privilège. Elles avaient la charge de coudre les caleçons et les chemises des moines.

Les manants seront longtemps tenus d'épouser une femme de leur condition et qui dépende du même seigneur qu'eux. Tout serf qui fuit la seigneurie est pourchassé par son seigneur. Dès le 10<sup>ème</sup> siècle, Saint Dié se trouve sous la protection ducale (la collégiale venait d'être constituée en 962). Il faudra cependant des siècles pour régler l'anarchie et que s'impose un pouvoir ducal centralisateur qui soumet les grands vassaux, installe ses châtelains dans les grandes forteresses et les écuyers dans les maisons fortes pour tenir chaque ban.

*A suivre...*

# La vie du village

## Travaux de l'Allée de la Mairie



A ce jour, les deux premières phases sont réalisées. La troisième démarre et s'achèvera en 2010 comme convenu, pour des questions budgétaires et de réalisations techniques.



Merci à nos deux Adjoints "Playmobils" pour la surveillance constante des travaux et leur implication permanente au sein du chantier.

Les travaux d'aménagement de l'Allée de la Mairie et de la "Creuse" vont bon train.

Ils se déroulent en trois étapes :

- ✓ la première phase consiste en l'enfouissement d'un tuyau de collecte des eaux pluviales et de ruissellements. La première section, d'une longueur de 180 m, est d'un diamètre de 400 mm, devant la mairie. La seconde, d'une longueur de 120 m, est d'un diamètre de 500 mm dans la descente de la Creuse, pour permettre la liaison avec la canalisation existante de la RD 82. Le tout est enfoui à une profondeur variant entre 2,50 m et 3 m. Des regards de collecte et de chute sont installés tout au long du parcours.
- ✓ la deuxième phase consiste à effectuer les branchements d'eaux pluviales sur ces tuyaux de  $\varnothing$  400 mm et de  $\varnothing$  500 mm réalisés par des

piquages sur les regards positionnés sur le parcours, et la pose de fourreaux nécessaires à l'éclairage public, France Telecom, etc...

- ✓ la troisième phase consiste en la pose des bordures de trottoirs, grilles, avaloirs de route collectant les eaux d'écoulement de la chaussée,

l'édification de deux murs de pierres sèches, la réalisation de l'enrobé de la route, le pavage devant la mairie, un parking à côté de l'atelier, l'éclairage public, la mise en place et en eau du bassin en gré et la création de trois places de stationnement "minute" à côté de l'entrée de la mairie.



# La vie du village

## Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses

### - Chapitre 2 -

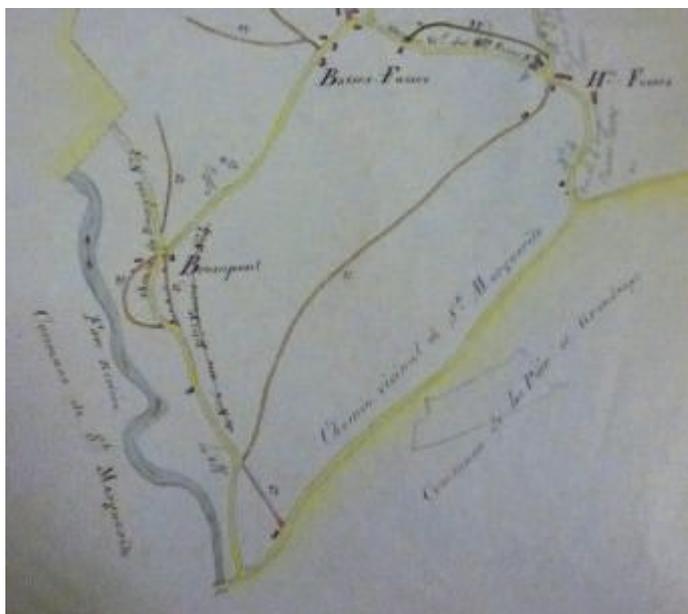
La rénovation et la mise en valeur de notre petit patrimoine continue. C'était au tour du pont de pierre de se faire une beauté, ce qui vous a peut-être causé quelques désagréments durant plusieurs jours. Mais je pense que le résultat compense la gêne. Félicitons encore les entreprises intervenantes, la société Bruno GERARD (tailleur de pierre à Saulcy sur Meurthe) et TUNCER TP de Saint Dié pour les enrochements.



Le Pont de pierre, après sa rénovation en 2009

### Son histoire

A l'ordre du jour en 1862, Monsieur CERTELET (*orthographe exacte*), Maire, lance un projet de construction d'une passerelle pour relier Nayemont les Fosses à Sainte Marguerite par le chemin de petite communication n° 6, en complément de la passerelle de Bromptont. Le projet est présenté aux deux conseils municipaux. La commune de Sainte Marguerite ne peut financer les travaux dans les trois ou quatre années à venir. Le projet est reporté.



Le 11 août 1867, un nouveau projet se fait jour. Il s'agit cette fois de la construction d'un pont piéton et routier. L'idée est exposée en réunion de conseil dans le but d'améliorer le commerce et la communication entre Sainte Marguerite et Nayemont les Fosses. Sainte Marguerite

ne peut toujours pas financer, mais les appels d'offres sont tout de même lancés. C'est le 17 avril 1868 que l'édification de l'ouvrage est adjugée au Sieur CLAUDIN Jean-Baptiste, entrepreneur à Fraize, pour la somme de 10 822,02 francs. Les travaux démarrent rapidement. Un premier acompte de 6 000 francs lui est versé le 10 juillet 1868

pour les  $\frac{2}{3}$  réalisés. Au mois d'août, le Sieur CLAUDIN décède. Son épouse, Marguerite BEJOT, s'engage auprès du Préfet des Vosges à poursuivre la construction : les travaux continueront. Un deuxième acompte de 2 500 francs lui est versé le 10 septembre 1868 pour les  $\frac{9}{10}$  réalisés. Le solde, moins une retenue de garantie de  $\frac{1}{10}$  pendant un an, est versé le 28 novembre 1868 après réception définitive. Sainte Marguerite remboursera la commune de Nayemont les Fosses au taux d'intérêts de 4 % et à hauteur de  $\frac{1}{3}$  des dépenses, Nayemont finançant les  $\frac{2}{3}$ . Il en est de même pour les travaux d'entretien, ce qui est l'inverse aujourd'hui pour nos biens indivis.

La première à avoir emprunté cette route serait Marie-Florestine BERTRAND pour son baptême. Par la suite, elle sera tenancière avec sa sœur du café qui était situé au 374, chemin du Spitzemberg.

# La vie du village

## Passation de pouvoir chez les pompiers



Prise d'armes en présence des pompiers du CPI et d'un détachement de Jeunes Sapeurs Pompiers

**D**imanche 20 septembre s'est tenue, à Sainte Marguerite, une cérémonie exceptionnelle concernant les pompiers du Centre de Première Intervention (CPI). Rappelons que le CPI rassemble les communes de Sainte Marguerite, Nayemont les Fosses, Coinches, Remomeix et Pair et Grandrupt.

C'est sous un soleil radieux et sous le commandement du Capitaine Stéphane

ESLINGER qu'a eu lieu la passation de pouvoir entre l'Adjudant-chef André BOULANGEOT et le Sergent-chef Dominique DURAIN. De nombreuses personnalités civiles et militaires ont participé à cette cérémonie.

L'Adjudant-chef André BOULANGEOT a également été promu au grade de Lieutenant Honoraire, distinction complétée par la médaille d'honneur

fédérale échelon vermeil pour services rendus à la cause des sapeurs-pompiers durant ses 35 années d'engagement.

Félicitations au Sergent-chef Dominique DURAIN et tous nos remerciements au Lieutenant André BOULANGEOT.



Le Lieutenant André BOULANGEOT et le Sergent-chef Dominique DURAIN

## Commémoration des combats du Spitzemberg

**S**amedi 19 septembre, à 15 heures, M. Jean-Marie CUNY, Maire de la Petite-Fosse, M. Jean-Raymond ZABE, Président des anciens du 152<sup>ème</sup> RI de la section de Saint-Dié, le Colonel COUËTOUX, commandant la base militaire du 15/2 de Colmar, accueillait les personnalités venues honorer par leur présence la commémoration des combats sur les ruines du château du Spitzemberg (lieu stratégique de la vallée de la Fave pendant la guerre de 1914-1918).

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que l'assemblée écoute le président relater ces terribles combats qui ont fait près de 800 morts sur ce piton entre les 17 et 20 septembre 1914. 95 années se sont écoulées et nous ne pouvons oublier tous ces jeunes qui ont perdu la vie pour notre patrie : reconnaissance et honneur

à tous ces soldats. Un détachement d'une quinzaine de militaires du 152<sup>ème</sup> RI (les diables rouges) étaient présents pour leur rendre les honneurs, ainsi que la fanfare Margaritaine toujours au rendez-vous.

Plusieurs dépôts de gerbes ont eu lieu devant le monument en présence de nombreuses associations patriotiques accompagnant M. Gilles CANTAL, Sous-préfet de Saint Dié, M. Roland BEDEL, député suppléant, les conseillers régionaux et généraux, les maires voisins et les présidents de différentes associations.

Ernest LAMBLÉ, grand-oncle de Jean-Claude ANDRÉ. Soldat du 152<sup>ème</sup> RI, originaire de **Nayemont les Fosses, ayant participé à l'assaut** du Spitzemberg. Il fut fait prisonnier après les **terribles combats de l'Hartmannswillerkopf** et libéré le 16 juillet 1919. Il décéda en 1968.



# La vie du village

## Commémoration du 11 novembre

Cette année, c'est sous un beau soleil automnal que nous avons commémoré l'armistice de la guerre de 1914-1918. Le défilé a été modifié pour éviter de traverser les travaux en cours.

C'est toujours avec autant d'émotion que nous participons toujours plus nombreux à cette cérémonie. Deux enfants de CM2, Emilie TOUSSAINT et Théo DELEBEQUE, ont accompagné M. Bernard PARADIS, président du Souvenir Français section Meurthe-Fave, M. Albert DIEUDONNE, vice-président, et M. Patrice FÈVE, maire de Nayemont les Fosses, pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Après l'appel aux morts, la Marseillaise a été interprétée par les enfants du RPI, le refrain repris par l'assistance. Notons aussi dans le défilé la présence de nos jeunes sapeurs pompiers, Marc PLEYER et

Joffrey THOMAS. Sur le parvis de la mairie a eu lieu une remise de diplômes du Souvenir Français à M. Patrice FÈVE, à Marine STEUDLE et à Chloé MAMET. Ce fut ensuite au tour des lauréats du concours des maisons fleuries d'être récompensés.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi dans la salle du conseil. Félicitations et merci à tous les participants.



Nos Jeunes Sapeurs Pompiers



La cérémonie du 11 novembre au monument aux morts

## Elections régionales

La date des prochaines élections régionales est fixée au 14 et 21 mars 2010. Le mandat des personnes élues à ce scrutin durera quatre ans et non six, de façon à permettre l'élection en mars 2014 des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au conseil régional et au conseil général.

Le projet de loi organisant les renouvellements simultanés des assemblées régionales et départementales devra, à cette fin, être adopté par le Parlement avant la fin janvier ; aussitôt après, le décret convoquant les électeurs pour le scrutin régional des 14 et 21 mars 2010 sera publié.

## Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- ✓ être inscrit sur les listes électorales,
- ✓ être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- ✓ être de nationalité française (les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- ✓ jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Les cartes des nouveaux électeurs seront distribuées fin février 2010.

Pour pouvoir voter en 2010, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2009.

Une permanence sera spécialement tenue en mairie le mercredi 30, de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00.

# La vie du village

## Concours des maisons fleuries

Comme le veut la tradition, la remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries s'est déroulée sur le parvis de la mairie, après la cérémonie du 11 novembre.

Le jury, présidé par Francis Garnier, est composé des membres de la Commission Environnement. Nayemont a ainsi été visité deux fois, les 25 juin et 11 juillet. Les critères retenus cette année étaient la

qualité des floraisons, l'harmonie des couleurs et le choix des fleurs.

Un bon d'achat a été remis à chacun des lauréats.

Félicitations aux gagnants ainsi qu'à tous les autres habitants de Nayemont qui, par le fleurissement des maisons, embellissent et donnent des couleurs à notre village.

Ont été récompensés cette année :

- ✓ 1<sup>er</sup> prix : ROUILLON Michel  
373, Chemin du Chêne de la Vierge
- ✓ 2<sup>ème</sup> prix : WINTERHALTER François  
130, Chemin Belle Campagne
- ✓ 3<sup>ème</sup> prix : TOUSSAINT Thierry  
232, Chemin du Rain des Bolés
- ✓ 4<sup>ème</sup> prix : LAURENT Lucien  
21, Chemin des Ruchers
- ✓ 5<sup>ème</sup> prix : THOMAS Roland  
1696, Route de Saint Dié



# La vie du village

## Image d'Épinal

Les treize élèves du CM2 ont reçu, début juillet 2009, une magnifique **Image d'Épinal** remise par le Président et le Vice-président du RPI pour marquer la fin de leur scolarité primaire et leur entrée au collège.

Cette image d'Épinal a été réalisée pour le cinquantième anniversaire de la **déclaration des droits de l'enfant**. Cette déclaration a été instituée pour le **devoir de protection de l'enfant** contre toute forme de discrimination.

Nous souhaitons à ces élèves une très bonne année en sixième.



Les enfants de CM2 lors de la remise de l'image d'Épinal

## Bibliothèque municipale

Service de proximité ayant pour but de contribuer à vos loisirs, à la **culture, à l'information et à la documentation**, la bibliothèque municipale est ouverte à tous les habitants de notre village et de Pair et Grandrupt. Elle est située au

rez-de-chaussée du bâtiment Mairie-Ecole. Les six bibliothécaires seront ravis de vous recevoir pendant les heures d'ouverture :

- ✓ les mardis, de 17<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>30
- ✓ les mercredis, de 16<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>30
- ✓ les samedis, de 10<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>30

La bibliothèque possède environ 900 livres. Ils sont complétés par environ **1 500 ouvrages mis à disposition par la Bibliothèque Centrale Départementale d'Épinal**, qui les renouvelle en partie trois fois par an. La recette des cotisations est utilisée pour l'achat d'ouvrages récemment édités.

Le prêt à domicile est consenti moyennant une cotisation annuelle de **5,00 € par foyer (validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)**. Suite à son inscription, l'adhérent recevra une nouvelle carte et un extrait du règlement.

N'hésitez pas à venir vous inscrire ou pensez à renouveler votre adhésion !



L'équipe de bibliothécaires bénévoles, lors d'un renouvellement d'ouvrages de la Bibliothèque Centrale d'Épinal

# La vie du village

## Nos concitoyens à l'honneur



Les médailles de M. Claude BERENGER

### Marine STEUDLE et Chloé MAMET

**M**arine STEUDLE et Chloé MAMET avaient déjà été récompensées pour leur participation au concours de la résistance. Rappelons leurs performances : Marine dans la catégorie "devoir individuel" s'est classée 3<sup>ème</sup>, et Chloé dans la catégorie "mémoire collectif" a également été classée 3<sup>ème</sup> avec son groupe. Encore toutes nos félicitations.

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, elles ont été félicitées et ont reçu un diplôme du Souvenir Français remis par le président de la section Meurthe-Fave, M. Bernard PARADIS.

Un bel exemple de citoyenneté à imiter.

## ADSL

**L**es travaux concernant l'ADSL au village sont enfin terminés. Malgré des difficultés de mise en service dans quelques foyers, nos habitants ont accès au "haut débit" internet.

Tous les principaux Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) proposent des offres d'abonnement.

Que d'obstacles pour en arriver là, mais quelle satisfaction aujourd'hui !

### Claude BERENGER

**A** l'occasion de la commémoration de la fête nationale à Sainte Marguerite, M. Claude BERENGER, habitant de Nayemont les Fosses, a été décoré de la médaille commémorative (guerre d'Algérie), pour opération de sécurité et de maintien de l'ordre par M. Jean-Pierre MICLOT, président de la section UNC-AFN de Sainte Marguerite.

Il a effectué son service militaire de 1952 à 1954 à Bobo-Dioulasso en Afrique

occidentale. Il a repris sa profession de verrier aux cristalleries de Baccarat, et a été rappelé sous les drapeaux en 1956 en Algérie à côté d'Oran dans l'infanterie légère, ce qui lui a valu cette distinction.

Il a ensuite poursuivi sa vie professionnelle à la SNCF, puis à la sécurité sociale avant de prendre sa retraite à Nayemont les Fosses. Il s'était déjà vu remettre la croix du combattant le 8 mai 2008.

Encore toutes nos félicitations.



Marine STEUDLE, Chloé MAMET et Patrice FÈVE, récompensés par le Souvenir Français

## Course des as

**T**rois membres de la famille CAMA, le père et ses deux grandes filles, participaient le 18 octobre 2009 à la course des as, les foulées de Saint Dié des Vosges. Ils avaient choisi d'expérimenter la formule du relais 10 km. C'était une première, ayant l'habitude de chausser les baskets chacun de leur côté. Ils portaient le dossard n° 11.

Malvina s'élança la première, puis Anastasia, l'ainée, reprend le relais devant

l'ancien stade Emile Jeanpierre. Et elle rejoint son père. Dans un quart d'heure, si tout va bien, il devrait passer la ligne d'arrivée.

Elles l'attendent toutes les deux, quai du Stade, pour passer la ligne d'arrivée ensemble. En vain...

Papa CAMA s'est trompé de chemin. En réalité il a déjà passé la ligne... Elles ont donc attendu pour rien.

Qu'importe, l'essentiel est de participer, bravo en tous les cas à tous les trois !

# La vie du village

## Nouvelles promenades à Nayemont

Deux nouveaux chemins de promenade ont été ouverts cet été par le Club Vosgien sur le territoire de Nayemont.

Le massif de l'Ormont était déjà sillonné par de nombreux sentiers de randonnée, mais nous avons eu le plaisir d'apprendre l'ouverture de deux nouveaux tronçons.

Le premier, d'une longueur de 500 m environ, est en fait un raccourci entre le Chêne de la Vierge et Nayemont. Démarrant sensiblement en face de la tombe de l'aviateur Funck Brentano, il évite aux promeneurs d'utiliser la route goudronnée.

Le second, désormais appelé "sentier Robert", démarre à proximité de la Tête de Raves, non loin de l'Echelle de Fer, et permet de rejoindre le Spitzemberg par le sentier Nicolle. Son point culminant se situe à 877 m d'altitude.



Inauguration des nouveaux sentiers de promenade

Un grand merci aux bénévoles du Club Vosgien, et tout particulièrement à Messieurs Robert MICLOT (d'où le nom

du sentier), Jacques FROMENT et Roland GRANDPRÉ, chevilles ouvrières de ces réalisations.

## Grand prix cycliste

Depuis de nombreuses années, le **dernier dimanche du mois d'août**, se déroule le "Grand prix cycliste de Nayemont les Fosses". Il est organisé par la Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et Environs (JECDE) présidée par M. Michel BARBE .

**C'est un parcours très difficile, où on n'a pas le temps de récupérer, qu'on**

emprunté soixante-dix coureurs dans différentes catégories. Monsieur le maire **Patrice FÈVE n'a pas manqué de féliciter** tous les participants et a remis la coupe de la municipalité à la première féminine **(du vélo sprint d'Anould)**.

Remerciements à la Croix Rouge et à tous les bénévoles pour avoir assuré la sécurité.



La remise des récompenses



## Réglementation des boisements

La réglementation des boisements a évolué en 2008. Cette compétence a été transférée au Conseil Général en 2008. Ainsi, un propriétaire privé dont la parcelle est soumise à réglementation et souhaitant procéder à une plantation devra adresser une déclaration préalable au Conseil Général. Celui-ci vérifiera la conformité par rapport à la réglementation en vigueur et sera à même d'accepter, de refuser ou d'adapter le projet qui lui a été soumis.

Attention : planter sans déclaration préalable au Conseil Général expose à des sanctions pénales !

# La vie du village

## Le plan métiers de la petite enfance 2008 - 2012

La politique familiale est, en France, une priorité pour accompagner et encourager notre natalité. Le budget qui lui est alloué représente 4,70 % du Produit Intérieur Brut (PIB), soit plus de 88 milliards d'euros. Le taux de fécondité français est excellent : 2,018 enfants par femme. Les offres d'accueil du jeune enfant sont diverses, et vont être développées par le gouvernement dans les prochaines années. Ce sont ainsi **200 000 offres de garde supplémentaires** qui seront créées d'ici 2012 :

Les assistantes maternelles :

Il y a aujourd'hui 300 000 assistantes maternelles qui accueillent près de 800 000 enfants. Elles ont désormais la possibilité d'accueillir 4 enfants au lieu de **3, ce qui a permis de créer 50 000 places d'accueil supplémentaires**. D'ici à 2012, 40 000 nouveaux agréments vont être délivrés, offrant 54 000 nouvelles places d'accueil.

Les regroupements d'assistantes maternelles :

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009 autorise les assistantes maternelles à se regrouper. Désormais, elles **ont la possibilité d'exercer dans un local à l'extérieur de leur domicile**. Elles peuvent exercer leur profession à plusieurs (4 assistantes maternelles au maximum) et peuvent ainsi garder **jusqu'à 16 enfants**.

Les relais d'assistantes maternelles :

Ce **sont des relais d'information**, tant pour les assistantes maternelles que pour les familles. Ils vont être renforcés afin d'en faire des leviers de valorisation du métier **d'assistantes maternelles**, par **l'augmentation** du nombre de relais d'assistantes maternelles sur le territoire, par **l'extension** de leurs missions et par la professionnalisation des intervenants. Ils seront **des lieux ressources d'information**

sur les métiers de la petite enfance. Il est envisagé de les faire évoluer à terme en Relais Petite Enfance qui accueilleront **l'ensemble** des professionnels de la petite enfance **travaillant à domicile, qu'il s'agisse** des assistantes maternelles ou des **gardes d'enfants à domicile**.

Les crèches associatives et municipales ou gérées par une entreprise destinées aux enfants du quartier :

76 000 places de plus. 39 000 places de crèches municipales pourront être créées d'ici 2012, et 37 000 places supplémentaires pourront être financées dans le même temps par une amélioration du taux d'occupation des crèches.

Ce sont 60 000 professionnels de la petite enfance qui pourront être **recrutés d'ici à 2012 en favorisant** une meilleure mixité :

✓ 45 000 agréments d'assistantes maternelles devront être délivrés

✓ 15 000 professionnels de la petite enfance devront être formés

Micro-crèches :

1 500 places **supplémentaires**. Il s'agit de structures d'accueil souples, pouvant accueillir **jusqu'à 9 enfants**. Le personnel est **composé d'assistantes maternelles ayant au moins 5 ans d'expérience**. Il est possible pour les micro-crèches de se regrouper, notamment au niveau intercommunal, ce qui garantit une optimisation des moyens et une mutualisation pour un meilleur service rendu aux familles.

Crèches d'entreprise :

10 000 places. Le Crédit Impôt Famille a été réformé. Son taux est passé de 25 à 50 % pour l'entreprise qui décide de créer une crèche pour ses salariés, ce qui représente une économie potentielle de 500 000 € pour chaque entreprise qui souhaite **s'engager dans la construction d'une crèche d'entreprise**. La fédération des **entreprises de crèches s'est engagée** à créer plus de 5 000 places de crèche par an.

Crèches hospitalières :

Au moins 4 500 places grâce à un engagement national. D'une part des fédérations hospitalières (publiques et privées) **en optimisant** l'occupation de leurs **crèches à travers l'ensemble** du territoire **et en rendant jusqu'à 30 %** en moyenne de leurs places accessibles à un public non hospitalier. D'autre part, de la CNAF **et du Secrétariat d'Etat à la famille** en finançant la création de nouvelles places de crèche. Ces places de crèches sont particulièrement adaptées aux horaires atypiques des parents grâce à leur forte amplitude horaire.

Crèches espoir banlieue :

1 500 places. L'objectif est de créer des modes d'accueil adaptés aux contraintes des personnes vivant dans les quartiers sensibles, notamment dans les 215 Zones Urbaines Sensibles et dans les quartiers CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). **Ces modes d'accueil** doivent être souples, flexibles, innovants, pour répondre à des horaires de travail souvent atypiques et à des demandes **d'accueil d'urgence**. Créer des modes **d'accueil** adaptés aux contraintes des personnes vivant dans les quartiers est la condition même de leur insertion professionnelle. **Le taux d'emploi** des femmes vivant dans les quartiers sensibles est inférieur de 7 % à la moyenne nationale.

# La vie du village

## Repas des séniors

Le 8 décembre à midi, M. Patrice FÈVE, maire, entouré des membres du CCAS toujours très actifs, accueillait une centaine de convives à la salle polyvalente de Sainte Marguerite prêtée par M. Roland BEDEL, afin de passer une journée sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la bonne humeur.



Les participants garderont un excellent souvenir de ce repas convivial

Ce fût le cas, en compagnie de nos doyens, M<sup>me</sup> Claire LEHMANN et M. Marcel DEMANGEL. M. Philippe THOMAS ("Le Bon Gîte" à Senones), notre traiteur depuis quelques années, leur avait concocté un succulent repas, tout

était parfait. Nos anciens sont repartis avec un petit cadeau offert par le CCAS et la photo du jour réalisée par M. GODEAU. **L'ambiance musicale était assurée par M. Ernest HAUCK (dit Neness de Nayemont). Ils sont décidés à revenir l'an**

prochain et toujours en pleine forme. Mais avant, ils ont un autre rendez-vous pour la galette des rois le 4 janvier à 14<sup>h</sup>30 au centre de loisirs des Goutys.

Merci à tous et bonne continuation.

## Marche de l'Union Nationale des Parachutistes

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité de Nayemont les Fosses s'est associée à l'Union Nationale des Parachutistes (UNP) pour l'organisation de sa désormais traditionnelle marche. Le président, M. Daniel VOGT, et son équipe d'une vingtaine de membres ont pris les inscriptions, tenu les points de

ravitaillement et assuré l'intendance. La machine est très bien rodée.

A la découverte de l'Ormont, le dernier dimanche du mois d'août et sous un soleil radieux, 150 personnes ont pris le départ sur les trois circuits balisés de 5, 10 et 17 km. Ces circuits permettent de découvrir les sites historiques du massif

de l'Ormont. N'oublions pas de remercier le Club Vosgien pour l'entretien de ces sentiers, M. Robert MICLOT responsable de ce secteur. A l'arrivée au centre de loisirs, nous avons pu partager un bon repas réparateur en toute convivialité.

Vers 16<sup>h</sup>00, M. Daniel VOGT a procédé à la remise des coupes :

- ✓ aux doyens : Josette GRANDCLAUDE et Gilbert BALEZEAUX,
- ✓ aux plus jeunes : Sarah CLAUDE, 3½ ans de Saint-Dié et Nathan FERTIG, 5½ ans de Nayemont les Fosses,
- ✓ aux résidences les plus éloignées : Fanja FOURNY de Madagascar et Rénato BERNASCONI de Milan,
- ✓ aux familles les plus nombreuses : les familles ROHRBACH de Nayemont les Fosses et COTTEL d'Anould,
- ✓ les groupes les plus importants : le Club Vosgien de Saint-Dié et la section UNP de Sainte-Marie-aux-Mines.

Une journée à ne pas manquer l'année prochaine et à inscrire dans vos calendriers 2010.



Les participants ont été très nombreux lors de la marche de l'UNP

# La vie du village

## Ils se sont installés récemment

### Gwénola PRÊCHEUR



Psychologue du travail, graphologue et coach, Gwénola PRÊCHEUR s'est installée à son compte à Nayemont les Fosses en 2002.

Elle intervient essentiellement auprès d'entreprises publiques ou privées, dans 3 domaines :

- ✓ évaluation des compétences dans le **cadre d'évolution interne, ou d'orientation professionnelle,**
- ✓ accompagnement individuel ou d'équipe, visant à développer la performance individuelle ou collective,
- ✓ formation dans les domaines du management, de la communication,

de la gestion du stress, des conflits, des émotions, etc.

Elle se forme à la psychothérapie depuis plusieurs années et va développer une activité de psychothérapeute à partir de **2010, en parallèle à son activité de consultante.**

Pour recevoir ses clients dans de bonnes conditions, elle fait actuellement construire un local professionnel à côté de sa maison.

Gwénola PRÊCHEUR  
**305, Chemin du Chêne de la Vierge**  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.55.00.65

### Johann WATTIGNIES



Johann WATTIGNIES a créé son entreprise de peinture en 2006. Artisan peintre, son activité est surtout basée sur la réfection chez les particuliers, tant en matière de placoplâtre que de décoration intérieure en réalisant des peintures à la chaux, des stucs, des patines.

Il réalise également des rénovations extérieures, telles que la réfection de façades. Quelques concitoyens ont déjà pu apprécier ses conseils, son travail et sa rigueur.

Johann WATTIGNIES  
508, Chemin de la Chanelle  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 06.72.43.41.66

### Daniel VITRY



La société D. Vitry Paysage a été créée le 1<sup>er</sup> mai 2009. Elle intervient dans deux domaines d'activité :

- ✓ les services d'aide à la personne : entretien d'espaces verts, taille de haies et d'arbustes, tonte de pelouses **et débroussaillage, etc...** Vous pourrez alors bénéficier d'une TVA au taux de 5,50 % **déductible des impôts à 50 % (selon législation en vigueur).** Les chèques emplois service sont acceptés,
- ✓ la conception, réalisation et l'entretien : enrochement, terrasse, dallage, escalier, piscine, macadam, **élagage, etc...**

D. Vitry Paysage  
**1203, Chemin du Rain des Bolés**  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.56.28.88  
vitry.paysage@wanadoo.fr

### Laurent CIROU



Après 20 années **d'expérience** de management dans le secteur industriel, Laurent CIROU a décidé de créer sa propre société et **d'accompagner** les PME en recherche **d'efficacité.** CL2 est un cabinet de conseil créé en janvier 2008. Sa vocation est **d'aider les entreprises, principalement des PMI, à mettre en œuvre des solutions optimisées d'organisation leur permettant de faire face, au moindre coût, aux aléas du marché.**

Organisme de formation, CL2 intervient **aussi dans le cadre d'écoles d'ingénieurs telles que l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) et l'Ecole de Commerce de Nancy (ICN).**

CL2  
45, Chemin du Spitzemberg  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.52.71.98

### Angel FIETTA



- ✓ Idées de cadeaux personnalisés (calendriers, T-shirt, prise de vue et tirage sur différents supports),
- ✓ Reportages (mariage, naissance, communion, manifestations diverses, **etc...),**
- ✓ Objets publicitaires (cartes de visites, flyers, affiches, T-shirt),
- ✓ Copie de sauvegarde (vinyl, VHS, Hi8, 8 mm, mini DV, cassette audio) sur CD ou DVD,
- ✓ Montage vidéo,
- ✓ Animation.

Commande faite à la demande (petite et grande quantité). Se déplace à domicile. Sera présent au marché de Noël de Saint Dié des Vosges avec le Père Noël.

Angel FIETTA  
**45, Chemin des Hières**  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 06.20.82.04.87  
<http://pixl.cabanova.fr/>

# La vie du village

## Ils se sont installés récemment (suite...)

### Christine et Lionel KERN



La **société Nature d'équilibres** regroupe deux activités, la kinésiologie et la biologie de **l'habitat**, ceci dans le même objectif : un corps sain dans un habitat sain pour vivre en pleine santé !

#### La KINESIOLOGIE :

Le corps garde en mémoire des traces de tous les événements de la vie, heureux ou traumatisants; ces stress créent des blocages énergétiques qui deviennent des obstacles à l'épanouissement personnel, se manifestant au quotidien par toutes sortes de déséquilibres physiques, psychiques ou émotionnels.

Christine KERN vous propose, **lors d'une** séance **d'environ** une heure trente, différentes techniques issues principalement de la médecine chinoise et de la sophrologie. Celles-ci, associées au suivi attentif du ressenti du client, vous permettent de trouver ou retrouver les ressources indispensables à votre équilibre.

#### La BIOLOGIE DE L'HABITAT :

Basée sur le respect des quatre cycles naturels l'eau, l'air, la terre et le feu, la Biologie **de l'habitat** permet de proposer

une solution cohérente pour construire ou rénover avec des matériaux écologiques afin **d'améliorer** le confort thermique et le bien être tout en réalisant des économies **d'énergie**.

Lionel KERN vous propose donc, en plus de ses conseils spécialisés en habitat sain, la réalisation de travaux de décoration (fibre de coton, enduit terre, mur **chauffant...), d'isolation** extérieure en fibre de bois avec une finition type enduit ou en bardage bois sans entretien, de pose de VMC avec échangeur de chaleur et de poêle à granulés... Mais aussi pour ceux qui veulent aller plus loin sur le chemin **de l'écologie**, il vous proposera des tuiles de bois ou une maison en bottes de paille porteuses, sujet sur lequel il est intarissable.

Christine et Lionel KERN vous invitent à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir quelques-unes de leurs réalisations.

Nature d'équilibres  
645, Chemin de la Chanelle  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Christine KERN Kinésiologue  
Lionel KERN Biologiste de l'habitat  
Tél. : 06.27.11.48.40 Tél. : 06.74.68.40.27

### Jean-Lou BIGEL



Jean-Lou BIGEL exerce la profession de maître **d'œuvre** en bâtiment.

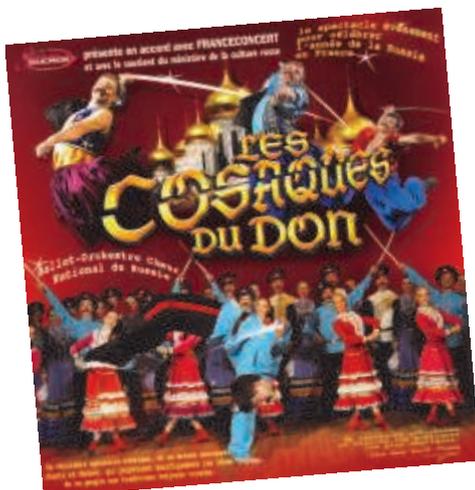
Installé sur Saint-Dié depuis 1994, il transfère son bureau à Nayemont les Fosses début septembre 2009.

De la conception à la réalisation de projets divers tels que :

- ✓ **la maison d'habitation, conçue dans un souci d'intégration au site, de fonctionnalité, de coût,**
- ✓ **la rénovation pour adapter l'ancien au confort et à la réalité d'aujourd'hui,**
- ✓ tous projets qui se rapportent au bâtiment.

Jean-Lou BIGEL  
**319, Chemin du Rain des Bolés**  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.56.68.32 ou 06.12.51.62.55  
bigeljeanlou88@orange.fr

Si vous souhaitez faire connaître votre activité, n'hésitez pas à nous contacter...



## Spectacle du CCAS

Le CCAS organise une sortie au Zénith de Nancy, le samedi 13 mars **2010** après-midi, pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

"Les Cosaques du Don" est un spectacle interprété par le Ballet-Orchestre Chœur National de Russie, célébrant l'année de la Russie en France. La culture unique des Cosaques maintient une variété étonnante de formes musicales et de

rythmes. Au cours d'un programme de deux heures, les musiques et les danses dépeignent tout le courage étourdissant des Cosaques par un kaléidoscope de sons et de mouvements.

Une invitation parviendra prochainement aux personnes concernées et un bus sera organisé pour le trajet sur Nancy. Réservez dès aujourd'hui cette date dans vos agendas !

# Loisirs - Associations

## Association ELAN

Le dernier bulletin municipal avait annoncé la fête des sports le 28 juin dernier. Cette manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur pour toutes les familles venues nombreuses. Diverses activités étaient proposées aux petits et aux grands : balades en poney, parcours VTT, pétanque, randonnées pédestres, etc... Cette journée, chaudement ensoleillée, s'est terminée par un spectacle de danse concocté par les jeunes de l'activité "expression corporelle". Tout le monde s'est retrouvé devant un goûter offert à tous les enfants présents.

En juillet, l'activité du centre de loisirs était au maximum avec l'accueil des enfants en centre aéré. L'équipe d'animateurs était très présente autour de nos enfants avec une implication majeure au sein de l'association. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ce centre aéré : écologie, enfants du monde, vive les



L'animation "Vive les mariés" à la salle polyvalente de Sainte Marguerite

mariés ; ce qui a permis de découvrir les talents artistiques de chacun. L'accueil des ados s'est également réalisé dans de bonnes conditions, les activités se sont partagées entre le sud de la France (Port Leucate) et le centre de loisirs à Nayemont.

En août, l'association a fait relâche, repos mérité après les nombreuses activités réalisées.

La rentrée en septembre s'est déroulée sous le signe de la nouveauté. En effet, des activités ont été créées pour répondre aux demandes de nos adhérents. Le tarif attractif des mercredis récréatifs animés par Idil, avec inscription à la demi-journée, a séduit les familles. Un pôle danse a été créé : danse de société pour débutants et confirmés, rock'n'roll pour débutants et country pour tous. En informatique, des cours d'initiation sont dispensés par Philippe, animateur récemment arrivé au centre de loisirs. Les activités des années précédentes ont également été reconduites cette année :

step, yoga, gym, baby-gym, peinture, guitare, sorties ados...

La fête de la Science, du 16 au 22 novembre 2009, organisée par l'association en partenariat avec la Région Lorraine, a permis à nos enfants du RPI de découvrir la richesse de la flore et de la faune locale, de faire diverses expériences et de se sensibiliser au développement durable.

La prochaine activité importante est le centre aéré de février avec la sortie ski à la Bresse et ses pistes rénovées. La deuxième édition d'une marche gourmande a été programmée pour le 9 mai 2010 et une journée "Portes ouvertes" est prévue fin juin 2010 avec démonstration de toutes les activités proposées par l'Association.

Tous les membres de l'Association ELAN vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année, pleines d'amitié, de convivialité et de bonheur.

## Salle polyvalente

Les réservations de la salle polyvalente située au Centre de Loisirs des Goutys se font auprès de l'association ELAN :

- ✓ soit par téléphone : une permanence est assurée du lundi au vendredi, de 14<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00. En dehors de ces horaires, laissez vos coordonnées sur le répondeur pour être recontacté,
- ✓ soit par courriel, ce qui permet de vous adresser directement une proposition de contrat de location ou des tarifs par écrit.



Association ELAN  
1620, Chemin des Goutys  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.55.59.32  
Courriel : association.elan@cegetel.net

# Loisirs - Associations

## Foyer Rural

### Vide-greniers

**M**algré une température fraîche en début de matinée, c'est un soleil radieux qui a brillé toute la journée sur l'aire de loisirs des Goutys à l'occasion du traditionnel vide-greniers organisé par le Foyer Rural le 13 septembre dernier.

Les exposants, une vingtaine, ont proposé aux nombreux chineurs des articles très variés, allant de la poussette aux outils anciens en passant par le VTT.

Merci au Foyer Rural pour cette sympathique animation, et à tous ses membres chargés de l'organisation de cette manifestation.

### Feux de la Saint Jean



Une partie de l'équipe de bénévoles ayant réalisé la chavande

**C**e ne sont pas moins de douze stères de bois qui ont été nécessaires à la réalisation de la chavande organisée par le Foyer Rural sur l'aire de loisirs des Goutys. Le thème retenu cette année fut la construction d'un splendide moulin. Une dynamique équipe de bénévoles, une douzaine, s'est attachée à ériger cet édifice, le bois étant offert par la municipalité.

Après avoir écouté M. Pascal ROZÉ, Président du Foyer Rural, conter deux légendes sur l'Ormont, les enfants ont défilé à la lueur des lampions. Toutes et tous se sont ensuite réunis autour du brasier afin d'admirer le splendide spectacle qui illumina le ciel de Nayemont.

### Défilé de la Saint Nicolas



**S**aint Nicolas s o n c h a r magnifiquement décoré. Le cortège, bien évidemment accompagné par le Père Fouettard, a été suivi par de nombreux

**L**'évêque de Myre était dans notre village. Sorti de la mairie où il avait été accueilli par Monsieur le Maire, il s'est rendu au centre de loisirs des Goutys, trônant sur

enfants et parents profitant de la clémence de la météo.

Au centre de loisirs, M. Christophe PERRIN et trois autres conteurs avaient invité nos petites têtes blondes à écouter la légende de Saint Nicolas et participer à quelques jeux. Du chocolat, des brioches, des papillotes et du vin chaud (avec modération) étaient offerts à tous. En fin d'après-midi, notre évêque est reparti en nous donnant rendez-vous l'année prochaine.

**Q**uelques rendez-vous à noter pour le premier semestre 2010 : tous les mardis, peinture sur soie avec Andrée ; reprise des marches seniors les vendredis après-midi de mars à juin et septembre ; début juin, repas campagnard ; fin juin, la chavande et ses légendes ; week-end des arts, du 11 au 14 novembre 2010, vous pouvez dès à présent préparer vos œuvres.



Le cortège de Saint Nicolas

Merci au public nombreux et à tous les organisateurs sans qui cette manifestation festive n'aurait pas pu avoir lieu.

## AS Nayemont Football

**L**ors du dernier challenge de football de Saint-Dié organisé par le club de foot ITCCD, l'AS Nayemont Football s'est particulièrement illustrée. Six équipes ont participé, sous forme de championnat, à des matchs de 25 minutes chacun.

Le trophée du challenge Christian PIERRET a été remporté par l'équipe de Nayemont B et la coupe du challenge ITCCD par Nayemont A.

Félicitations à tous les footballeurs et aux dirigeants de cette association sportive nayemontaise dynamique.

# Les écoles

## Echos de la rentrée scolaire



La première tournée du bus scolaire de l'année 2009 - 2010

La rentrée des classes de septembre 2009 s'est parfaitement déroulée, comme peuvent en témoigner les enfants, enseignants et personnels du RPI. Pour cette année scolaire, 134 élèves sont répartis dans 6 classes.

Ecole des Basses-Fosses :

- ✓ Petite et Moyenne sections de maternelle : 27 élèves avec M<sup>me</sup> Isabelle BILLON
- ✓ Grande section de maternelle et CP : 20 élèves avec M<sup>me</sup> Céline MESNIL

Ecole de Nayemont Centre :

- ✓ CP et CE1 : 21 élèves avec M<sup>me</sup> Gaëlle VILLAUME
- ✓ CE1 et CE2 : 21 élèves avec M. Emeric BOURLIER, à qui nous souhaitons la bienvenue

Ecole de Pair et Grandrupt :

- ✓ CE2 et CM1 : 22 élèves avec M<sup>lle</sup> Corinne GAUDEL
- ✓ CM2 : 23 élèves avec M<sup>me</sup> Hélène PERRIN

M<sup>mes</sup> Brigitte ANTOINE, Patricia MANZOLI, Agnès PERROTEY et Barbara IZZO assistent les enseignantes dans les classes maternelles, assurent la cantine, la garderie et l'accompagnement dans le bus conduit par M. Michel NICOLAS.

Bonne année scolaire à tous !!

## Un bouchon d'amour

Il y a déjà 8 ans que les enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Nayemont les Fosses - Pair et Grandrupt participent à l'opération "Un bouchon d'amour". L'association "Un bouchon : un sourire", parrainée par Jean-Marie BIGARD, effectue le ramassage et le recyclage des bouchons au profit des handicapés et des enfants de Madagascar.

Les bouchons sont collectés et apportés tout au long de l'année scolaire par les enfants qui les stockent dans de grands sacs poubelles à l'école des Basses-Fosses jusqu'à la veille des grandes vacances. Plus de 150 kg ont été amassés cette année par nos écoliers, et 10 tonnes dans le secteur de Saint Dié. Chaque tonne rapporte 200 € à l'association. Les bouchons sont ensuite expédiés en

Belgique où, une fois broyés, ils sont transformés en palettes et en tuyaux plastiques.

Bravo à tous les participants de cette très belle opération !



150 kg de bouchons ont été collectés

# Informations pratiques

## Horaires d'ouverture

### Bibliothèque

Mardi : 17<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>30  
Mercredi : 16<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30  
Samedi : 10<sup>h</sup>00 - 11<sup>h</sup>30

Fermeture du 19 décembre  
au 04 janvier inclus

### Mairie

Mercredi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Jeudi : 17<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>00  
Samedi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Fermeture du 24 décembre  
au 02 janvier inclus. Une  
permanence sera assurée  
le 30 décembre de 09<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00



Mairie de Nayemont les Fosses  
**150, Allée de la Mairie**

88100 NAYEMONT LES FOSSES



03.29.56.20.42

03.29.55.23.44

nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



03.29.51.71.87



## Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

## Numéros utiles

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41

Gendarmerie : 17  
EDF : 0810.333.088



## Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08<sup>h</sup>30 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>30  
Samedis : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 15<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00  
Dimanches et jours fériés : 10<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

Le ramassage des ordures ménagères du jeudi 13 mai 2010 (Ascension) sera assuré normalement.

## Horaires des écoles



Nayemont centre :  
08<sup>h</sup>25 - 11<sup>h</sup>15 et 13<sup>h</sup>35 - 16<sup>h</sup>45  
Basses-Fosses :  
08<sup>h</sup>15 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>45 - 16<sup>h</sup>40  
Pair et Grandrupt :  
08<sup>h</sup>05 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>55 - 16<sup>h</sup>40

Le ramassage des objets encombrants (monstres) aura lieu le jeudi 20 mai 2010 sur tout le territoire de la commune.

## En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :  
03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :  
03.29.56.38.76

François DURAIN :  
03.29.56.18.82

Bonnes fêtes de fin d'année à tous...